



*Informatique et Géophysique Appliquées
2, Rue du Plat d'Étain
37000 TOURS
Tél : 02 47 38 12 10
@ : contact@iga-tours.com*

Nouveautés de la version 5.0 des applications Autostep et Mesurestep

Novembre 2016

et

Decembre 2016

”

SOMMAIRE

1	<u>MISE A JOUR DES NORMES SUITE A LA PUBLICATION DE L'ARRETE DU 21/07/2015</u>	3
2	<u>DESCRIPTIF GENERAL DU SYSTEME DE COLLECTE</u>	4
2.1	CONFORMITE DU SYSTEME DE COLLECTE	4
2.2	TYPE DE SURVEILLANCE DU SYSTEME DE COLLECTE	5
3	<u>ACTUALISATION DE LA LISTE DES ZONES SENSIBLES</u>	6
4	<u>DESCRIPTION DES POINTS DE MESURES</u>	7
5	<u>CALCUL DES CONFORMITES DU SYSTEME DE COLLECTE</u>	8
5.1	CONFORMITE TEMPS DE PLUIE	8
5.2	CONFORMITE TEMPS SEC	9
6	<u>CONFORMITES LES JOURS DE DEVERSEMENTS SUR A2</u>	10
7	<u>GESTION DES DEVERSEMENTS DU SYSTEME DE COLLECTE</u>	12
7.1	DESCRIPTION GENERALE DE L'ONGLET	12
7.2	MODIFICATION TEMPS DE PLUIE / TEMPS SEC	13
7.3	DECLASSEMENT DES DEVERSEMENTS	13
8	<u>ECHANGE DES VALEURS 0 (MESURESTEP)</u>	14
9	<u>NOUVEAUX FICHIERS</u>	14
9.1	NOUVEAUX MODELES	14
9.2	CONTROLES SANDRE	14

1 Mise à jour des normes suite à la publication de l'arrêté du 21/07/2015

Les obligations nationales et européennes ont été mises à jour suite à la publication de l'arrêté du 21/07/2015. Il est à présent possible de sélectionner l'arrêté de 2015 dans le champ « arrêté national » de la rubrique « dimension et réglementation. A l'instar de l'arrêté de 2007, il est demandé de préciser si les obligations applicables sont « hors lagunage » ou « lagunage » (du fait d'une différence dans les normes de concentrations rédhibitoires en MES à respecter).

Dimensions et réglementation

Années
De 2015 à 2016

Taille de l'Agglo: 12 000 EH
Charge maximale: 0 EH
Débit nominal: 0,00 m3/j

Capacité nominale: 8 000,00 Kg DB05/j
Capacité nominale: 133 333 EH

Arrêté national: 21/07/2015 hors lagunage

Rejet en zone sensible
 Azote Phosphore Microbio Traitement microbio existant

	Rendement	Concentration	Rédhibitoire	Nombre de mesure annuelles (Européennes)	Nombre de mesure annuelles (Nationales)
DBO5	80 %	25 mg/l	50 mg/l	24	104
DCO	75 %	125 mg/l	250 mg/l	24	156
Ngl	70 %	15 mg/l		24	104
Pt	80 %	2 mg/l		24	104

Traitement microbio requis
 Station sans exutoire

Valider Annuler

Le nombre de mesures annuelles à respecter est à présent précisé dans cette rubrique pour les obligations européennes et nationales.

Le bouton « récupération des normes » de l'onglet « valeurs de références et obligations locales » a été mis à jour pour prendre en compte les nouvelles obligations.

2 Descriptif Général du système de collecte

2.1 Conformité du système de collecte

Compte tenu des dispositions du nouvel arrêté (article 22.III), et de la nécessité de préciser le critère utilisé pour statuer sur la conformité du système de collecte, un nouveau champ dans la rubrique de descriptif général est à présent disponible. Ce champ permet de sélectionner le critère de calcul de conformité par temps de pluie parmi les trois possibles :

- Rejets du Système de collecte représentent moins de 5 % des flux de DBOR produits par l'agglo.
- Rejets du système de collecte représentent moins de 5 % des volumes produits par l'agglo
- Moins de 20 jours de déversement constatés pour chaque DO de l'agglo > 120 kgDBO5/j

Description et synthèse des résultats pour l'année 2015 [Voir détails sur les données](#)

Général (F1) Rejets (F2) Débits de référence & Obligations locales (F3) Points de mesure (F4) Conformité (F5) Indicateurs annuels (F6) Saisie cibles inopinés & événements (F7)

Description

Nom STEP: MACON
Code STEP: MACON Type: STEP
Système de collecte: 060871270001
Nom du système:
Conf. Syst. Collecte: 5 % Des volumes Verrouillé

Prescriptions boues de l'arrêté STEP
Arrêté épandage
Photos

Agglomération d'assainissement
Dates de situation
Mise en service initiale de l'ouvrage
Mise hors service de l'ouvrage

Type de surveillance du système de collecte (Temps de pluie)
Mode de surveillance: Entre 70% et 100% des flux Objectif: 80 %
 Estimation du temps de pluie jusqu'à J - 2 Pourcentage surveillé: 65 %

Localisation
Commune d'implantation: 71270 Mâcon
Coordonnée de la station (LT93): X: 0 Y: 0
Lieu-dit d'implantation:
Exportation des Données de configuration pour MesureStep

Nature du système de traitement: Station d'épuration urbaine

Dimensions et réglementation

Année de validité	Taille de l'Agglo (EH)	Charge max. Entrée (EH)	Capacité nominale (Kg)	Capacité nominale (EH)	Débit nominal (m3/j)	Arrêté national
2015	2 000	0,00	2 500,00	41 667	0,00	21/07/2015 hors lagunage

Commentaires

Une fois le choix effectué, il est possible de le verrouiller (bouton « verrouillé »).

2.2 Type de surveillance du système de collecte

Type de surveillance du système de collecte (Temps de pluie)			
Mode de surveillance	Entre 70% et 100% des flux	Objectif	80 %
<input checked="" type="checkbox"/> Estimation du temps de pluie jusqu'à J - 2		Pourcentage surveillé	65 %

Le choix du type de surveillance du système de collecte doit être précisé dans l'onglet de description général. Les types de surveillance possibles sont :

- Surveillance de l'intégralité des DO (> 120kg DBO5/j)
- Surveillance d'au moins 70% des flux en DBO5 déversés par les DO du système de collecte (avec précision du pourcentage exact de flux déversé)
- Surveillance d'au moins 70% des volumes déversés par les DO du système de collecte (avec précision du pourcentage exact de volume déversé)

Il est indispensable de préciser les % « objectif » et « pourcentage surveillé » si le type de surveillance est différent de « tous les DO > 120kgDBO5/j », car les calculs de conformités en temps de pluie sont basés sur ces pourcentages.

Le champ « Objectif » permet de préciser l'objectif de surveillance à atteindre (% compris entre 70 % et 100 %) et le champ « Pourcentage surveillé » permet de préciser le % (en volume ou en flux) effectivement surveillé. A noter que si le % surveillé est inférieur à l'objectif alors le système de collecte ne sera pas conforme (conformité temps de pluie).

Par ailleurs, il est également possible de préciser si la caractérisation des données temps de pluie / temps sec s'effectue en prenant en compte les valeurs de pluie (paramètre 1553 « hauteur de précipitations ») du jour J-2 (en plus des valeurs du jour J et du jour J-1).

En pratique, si la case « estimation du temps de pluie jusqu'à J-2 » est cochée, toute valeur d'un jour J sera considérée comme une valeur « temps de pluie » si le paramètre « hauteur des précipitations » est supérieur à 0 le jour J, le jour J-1 ou le jour J-2 (si la case est décochée, les valeurs du jour J-2 ne seront pas prises en compte).

3 Actualisation de la liste des zones sensibles

La liste des zones sensibles a été actualisée pour correspondre aux dernières zones sensibles déclarées à la commission européenne (108 zones). Cette partie a donc été simplifiée par rapport à ce qui existait précédemment (l'historique des informations est repris, une correspondance entre anciennes et nouvelles zones sensibles ayant été réalisée).

Station d'épuration : 060926362001 STATION D'EPURATION DE VALENCE

Description et synthèse des résultats pour l'année 2016 Voir détails sur les données

Général (F1) Rejets (F2) Débits de référence & Obligations locales (F3) Points de mesure (F4) Conformité (F5) Indicateurs annuels (F6) Saisie cibles inopinés & événements (F7)

Milieu récepteur du rejet

Type: eau douce

Nom:

Nom bassin versant:

Conditions particulières pour les rejets en mer ou estuaire:

Localisation du rejet - (LT93)

Coordonnées X:

Coordonnées Y:

Altitude > 1500 m ?

Sensibilité

- Côtière vendéens
- Côtière entre golfe du Morbihan et Vilaine
- Côtière entre pointe du Raz et Beg Meil
- Côtière entre Vilaine et Loire
- Côtière vendéens
- Eaux littorales bretonnes
- Escaut, Scarpe, Deûle, Sensée, Marque et Sambre
- Etangs littoraux de la Réunion

Code Sandre ZS: FR_SA_CM_04214

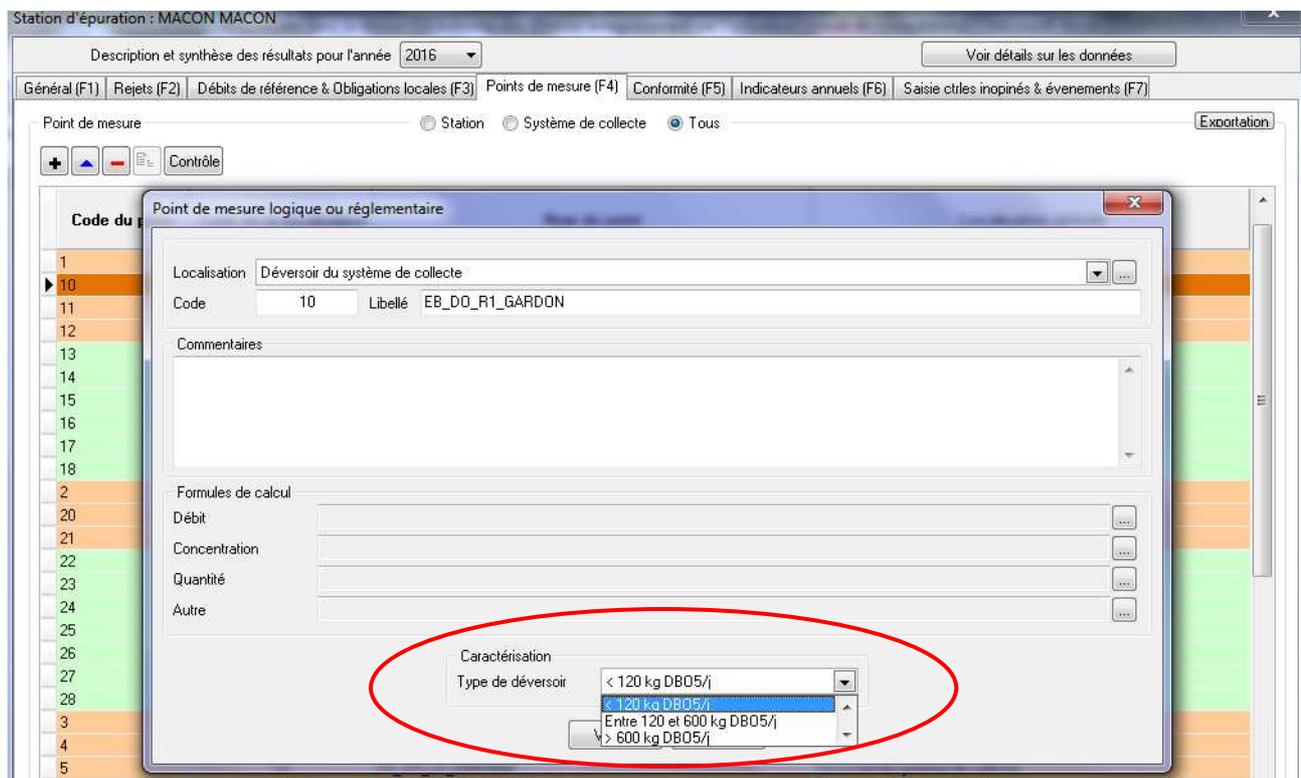
Date arrêté ZS: 22/02/2006

Critère de sensibilité: Azote et Phosphore

4 Description des points de mesures

Compte tenu de la nécessité de connaître la taille des déversoirs d'orage pour les calculs de conformité des systèmes de collecte, il est demandé de préciser la tranche à laquelle appartient chaque déversoir d'orage.

Cette information est complétée au niveau de l'onglet « point de mesure » et dans la fenêtre de description des points de mesures de type A1 et R1 (cf. copie d'écran ci-dessous).



5 Calcul des conformités du système de collecte

Une rubrique dédiée aux différents types de conformités du système de collecte a été ajoutée dans l'onglet « conformité ».

Description et synthèse des résultats pour l'année 2015

Général (F1) Rejets (F2) Débits de référence & Obligations locales (F3) Points de mesure (F4) Conformité (F5) Indicateurs annuels (F6) Saisie cibles inopinés & événements (F7)

Conformité

Respect des obligations locales

Code SANDRE	Paramètre	Conformité
1313	DBO5 à 20°C	Sans objet
1314	D.C.O.	Sans objet
1305	Matières en suspension	Sans objet
1339	Nitrites	Sans objet
1340	Nitrates	Sans objet
1319	Azote Kjeldahl	Sans objet
1350	Phosphore total	Sans objet
1335	Ammonium	Sans objet
1106	ADX	Sans objet

Respect des obligations européennes

Code SANDRE	Paramètre	Conformité
1313	DBO5 à 20°C	Sans objet
1314	D.C.O.	Sans objet
1350	Phosphore total	Sans objet

Conformité globale calculée : Sans objet

Conformité globale saisie par l'administration : Inconnu

Conformité globale inter-annuelle

Année	Conformité locale (Calculée)	Conformité européenne (Calculée)	Conformité locale (Saisie)	Conformité européenne (Saisie)
2016	Sans objet	Sans objet	Inconnu	Inconnu
2015	Sans objet	Sans objet	Inconnu	Inconnu

Justification de la décision du service de police de l'eau

Conformité annuelle sur le système de collecte - 5 % Des volumes

Temps de pluie		Temps sec	
Année	2015	Eval. du rejet par tps sec (Saisie)	
Mode de surveillance	100 %	% de la taille de l'agglomération	
Estimation du tps de pluie	J - 1		
% de volume déversé (m3)	0,42 % - Calcul sur 1 Année		
% de flux déversé (DBO5)			
DO avec deverses >= 20 l/an	0 - Calcul sur 1 Année		

5.1 Conformité temps de pluie

Les calculs de conformité temps de pluie sont réalisés quel que soit le critère de conformité sélectionné (onglet « général »), c'est-à-dire conformité :

- Rejet < 5% des flux du système de collecte en DBO5
- Rejet < 5% des volumes du système de collecte
- Moins de 20 jours de déversement constatés pour chaque DO de l'agglomération

Le critère est rappelé à la suite du nom de la rubrique « conformité annuelle sur le système de collecte ».

Le calcul de conformité est réalisé par année, en précisant :

- L'année du calcul
- Le mode de surveillance : cette ligne indique le % surveillé en flux ou en volume
- L'estimation du temps de pluie pris en compte (J-1 ou J-2)
- Le % pour les critères < 5% flux DBO5, ainsi que le nombre d'années prises en compte pour le calcul
- Le % pour les critères < 5% volumes, ainsi que le nombre d'années prises en compte pour le calcul
- Pour le critère « moins de 20 jours de déversements » : Le nombre de DO > 120 kgDBO5/j avec plus de 20 jours calendaires de déversement

La conformité temps de pluie ne concerne que les DO > 120 kgDBO5/j (cf. chapitre points de mesures réglementaires ou logiques du système de collecte).

Les lignes du tableau relatives aux trois critères sont coloriées selon le résultat des calculs :

- en rouge (non conforme)
- vert (conforme)
- blanc (inconnu ou sans objet)

Une conformité est sans objet si le nombre de données requis pour le calcul n'est pas atteint (au minimum 1 donnée par jour pour les volumes déversés et 1 donnée par jour pour les DO > 600 kgDBO5/j). Une conformité est inconnue s'il n'existe aucun DO > 120 kgDBO5/j.

Le récapitulatif complet des informations relatives aux calculs de conformités sont disponibles dans les journaux (création d'un journal d'information à chaque calcul, ou recalcul, de conformité). Ces journaux sont disponibles via le bouton « voir journaux » de la page d'accueil.

5.2 Conformité temps sec

La partie droite du tableau de la conformité annuelle du système de collecte concerne la conformité par temps sec.

Dans ce cas est rappelé la valeur estimée de rejet par temps sec (valeur en EH saisie dans la rubrique dimension et réglementation de l'onglet général) et le calcul du % de rejet par temps sec, qui est le rapport entre la valeur de rejet temps sec estimée et la taille de l'agglomération (en EH).

- Le système de collecte sera conforme (ligne coloriée en vert) si le % de rejet (ligne « % de la taille de l'agglomération ») est inférieur à 1%.

6 Conformités les jours de déversements sur A2

Un nouvel onglet dédié à la simulation de calcul des conformités les jours de déversements sur le déversoir d'orage en tête de station (point A2) a été ajouté.

Ce nouvel onglet est accessible depuis la rubrique « voir détails sur les données » (puis onglet « Déversements A2 (F7) ») :

Date	Volume déversé	DBO5 (Rdt)	DBO5 (Max)	DBO5 (Redh)	DCO (Rdt)	DCO (Max)	DCO (Redh)	MES (Rdt)	MES (Max)	MES (Redh)	PT (Rdt)	PT (Max)	PT (Redh)	NGL (F)
08/11/2015	10,00	O	N	S	O	O	N	S	S	S	O	N	S	S

Cet onglet permet d'afficher les calculs de conformité les jours où un déversement sur le DO en tête de station a été mesuré (hors jours de bilan). Ainsi à chaque jour de déversement sur A2 est affiché :

- La date
- Le volume déversé (en m³)

Et pour les cinq paramètres principaux (DBO5, DCO, MES, Ptot et NGL) :

- Simulation de conformité en rendement (oui/non/sans objet)
- Simulation de conformité vis-à-vis de la concentration maximale (oui/non/sans objet)
- Simulation de conformité vis-à-vis de la concentration rhébitoire (oui/non/sans objet)
- Les flux calculés sur le point A2 (flux établis à partir des concentrations moyennes de l'année sur A2, ou à défaut sur A3)

Selon l'option choisie, les conformités affichées prennent en compte soit les normes locales (conformité locale), soit les normes européennes (conformité européenne). L'ordre d'affichage des colonnes de cet onglet peut être modifié par l'utilisateur.

La simulation du calcul de conformité s'effectue en prenant en compte les valeurs moyennes entrée (A3) et sortie (A4+éventuellement A5) de l'année choisie. Les simulations de conformité le jour d'un déversement hors bilan se font en comparant les exigences en concentrations de sortie et en rendement à :

- La concentration de sortie estimée = $(\text{concentration moyenne sortie A4} * \text{débit moyen sortie A4} + \text{concentration moyenne A2} * \text{débit déversé A2} + \text{concentration moyenne A5} * \text{débit moyen A5}) / (\text{débit moyen sortie A4} + \text{débit moyen A5} + \text{débit déversé A2})$
- Le rendement estimé = $(\text{flux moyen A4} + \text{concentration moyenne A2} * \text{débit déversé en A2} + \text{flux moyen A5}) / (\text{flux moyen A3} + \text{concentration moyenne A2} * \text{débit déversé en A2})$

Les concentrations moyennes sont celles de l'année sélectionnée.

Le résultat « S » (sans objet) indique qu'il manque des informations pour réaliser les simulations de calcul de conformité, soit par absence de données sur les normes (obligations locales ou absence d'information sur les dimensions de la station) ou sur les résultats de mesures (absence de données à l'année sur les points entrée A3 ou sortie A4 par exemple)

7 Gestion des déversements du système de collecte

7.1 Description générale de l'onglet

Période Année 2015 Du jeudi 1 janvier 2015 À jeudi 31 décembre 2015 [Retour à l'écran précédent](#)
 Mesures brutes eau (F1) Dest. boues et sous produits (F2) Com. & Evts (F3) Conc., rend. & flux (F4) Graphes Conc., rend. & flux (F5) Editions (F6) Déversements A2 (F7) Gestion Syst. Collecte (F8)

Point de mesure: [Tous] Temps de pluie: [Tous] [Changement d'état jour de pluie](#)
 Jour de déversement: [Tous] [Déclassement déversement](#)

Gestion du système de collecte [Exportation](#) [Légende](#)

Date	Point de mesure	Volume moyen journalier (m3/j)	Flux moyen journalier (kg/j)	Finalité	Temps de pluie	Jour de déversement
16/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	2 252,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
17/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	53,80	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
19/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	28,90	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
26/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	134,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
29/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	677,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
31/01/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	149,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
15/02/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	1 070,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
21/02/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	310,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
26/02/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	141,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
27/02/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	618,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
01/03/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	41,30	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
02/03/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	331,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
30/03/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	8,58	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui
04/04/2015	EB_DD_3_CHARNAYDALLO	225,00	0	Autosurveillance réglementaire	Oui	Oui

Bilan sur la période

Année	2015
Nombre d'année de mesure	1
Volume déversé	854137,32 m3 / an
% Volume déversé	100,00 %
Flux déversé	0,00 Kg de DBO5 / an
% Flux déversé	
DO avec devers >= 20 j/an	8
DO avec devers < 20 j/an	2

[Recalcul pour la station et la période en cours](#)

Cet onglet permet d'afficher l'ensemble des déversements des DO du système de collecte. Il est possible de trier les données :

- Par points de mesures (chois du points dans la rubrique « point de mesure »)
- Par temps de pluie/temps sec (rubrique « temps de pluie »)
- Par jour de déversement (déversement ou deversement déclassé, cf. chapitre 7.3)

Il est également affiché dans la partie basse de l'onglet, un bilan complet sur la période sélectionnée et sur les filtres effectués. Ce bilan affiche :

- Le nombre d'année de mesures
- Le volume déversé (en m3/an, moyenne annuelle si la période est supérieure à 1 an) et le % de volume déversé
- le flux déversé en DBO5 (en kg/an, si des données en concentrations en DBO5 des déversements sont disponibles) et le % de flux déversé
- Le nombre de DO > 20 déversement/an
- Le nombre de DO < 20 déversement/an

7.2 Modification temps de pluie / temps sec

L'utilisateur a la possibilité dans cet onglet de modifier la caractérisation temps sec/temps de pluie calculée automatiquement pour chaque donnée, en sélectionnant la ligne concernée puis en cliquant sur le bouton « changement d'état jour de pluie ».

Pour rappel si la valeur du paramètre 1553 « hauteur des précipitations » est supérieure à 0 le jour J ou le jour J-1, voire le jour J-2 si l'option est sélectionnée, alors la valeur est considérée en « temps de pluie ».

Toutes les modifications effectuées sont visibles (cf. le bouton « légende »), permettant de savoir si une donnée est calculée ou modifiée par l'utilisateur. Les calculs de conformité prennent bien sûr en compte les données modifiées.

7.3 Déclassement des déversements

Il est offert la possibilité aux utilisateurs de « déclasser » un déversement, en sélectionnant la ligne concernée puis en cliquant sur le bouton « déclassement déversement ». Ceci a pour conséquence de considérer qu'il n'y a pas eu de déversement le jour du déclassement (et donc de ne pas prendre en compte cette valeur dans les calculs de conformité).

A chaque déclassement, il est demandé de préciser la raison pour laquelle ce déclassement a été effectué (cf. écran ci-dessous). Il est possible de revenir en arrière en cliquant à nouveau sur le bouton « déclassement déversement » (ce qui aura pour effet également de supprimer le commentaire).

The screenshot shows the software interface for 'Gestion du système de collecte'. At the top, there are navigation tabs: 'Mesures brutes eau (F1)', 'Dest. boues et sous produits (F2)', 'Com. & Evts (F3)', 'Conc., rend. & flux (F4)', 'Graphes Conc., rend. & flux (F5)', 'Editions (F6)', 'Déversements A2 (F7)', and 'Gestion Syst. Collecte (F8)'. Below the tabs, there are filters for 'Période' (Douze derniers mois), 'Du' (samedi 23 mai 2015), 'Au' (lundi 23 mai 2016), and a 'Retour à l'écran précédent' button. There are also buttons for 'Changement d'état jour de pluie' and 'Déclassement déversement'. A table with columns 'Date', 'Point de mesure', 'Temps de pluie', and 'Jour de déversement' is visible. A dialog box titled 'Déclassement' is open, showing a message: 'Déclassement de la valeur du point de mesure EB_DO_3_CHARNAYDALLO pour la journée du 14/09/2015 pour la finalité Autosurveillance réglementaire ?' and a text area for 'Commentaires pour le déclassement'. The dialog has 'Valider' and 'Annuler' buttons. In the background table, the row for '14/09/2015' is highlighted in blue, and the 'Jour de déversement' column for that row is highlighted in yellow with the text 'Déclassé'.

Date	Point de mesure	Temps de pluie	Jour de déversement
08/08/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
14/08/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
23/08/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
11/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
12/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
13/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
14/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Déclassé
17/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
22/09/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
03/10/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
05/10/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
06/10/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
28/10/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui
20/11/2015	EB_DO_3_CHARNAYDALLO	Oui	Oui

8 Echange des valeurs 0 (Mesurestep)

Il est à présent possible d'échanger les valeurs égales à 0 avec Measurestep. C'est-à-dire que toute valeur égale à 0 saisie dans l'onglet « saisie des mesures » sera échangée dans le cadre du scénario d'échange Sandre.

9 Nouveaux fichiers

9.1 Nouveaux Modèles

Deux nouveaux modèles ont été ajoutés à la liste des modèles existants :

- Bilan conformité du système de collecte (onglet Edition)
- Exportation des données sur les déversements du système de collecte (bouton « exportation » de l'onglet « gestion du syst. De collecte »)

9.2 Contrôles SANDRE

Les répertoires XSD et EDILABO (contrôles des fichiers Sandre) contiennent de nouveaux fichiers. Il est important de mettre à jour ceux qui sont utilisés en production.

Mises à jour du 16/12/2016

De nouvelles versions des setup de mise à jour ou d'installation d'Autostep et Mesurestep sont en ligne sur le site du Ministère <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/services.php> (versions 5.0.3.0 correctives des versions 5.0.0.0 mises en ligne le 8 décembre 2016). Les corrections réalisées par rapport aux versions 5.0.0 sont les suivantes :

Mesurestep :

- Correction de bugs à la saisie des boues au jour le jour, à la saisie des commentaires (step et réseau) et à la saisie des données d'AS
- Modification des contrôles de fichier Sandre pour permettre l'échange de données de la siccité sur les points boues (mise à jour du fichier regles_fct_assain.xml, suspension des règles E 4.40 et E 4.45)

Autostep :

- Correction de bug à la saisie des contrôles inopinés
- Modification des contrôles de fichier Sandre pour permettre l'échange de données de la siccité sur les points boues (mise à jour du fichier regles_fct_assain.xml, suspension des règles E 4.40 et E 4.45)